

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Direction des personnels enseignants

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCEE
PROFESSIONNEL (CAPLP)**

SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

CONCOURS EXTERNE

et

**concours d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les
établissements d'enseignement professionnel privés sous contrat (CAFEP)**

**RAPPORT DE MADAME YVELINE RAVARY
INSPECTEUR GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE
PRESIDENTE DU JURY**

2004

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE

	page
Composition du jury	3
Concours externe	
° Renseignements statistiques	5
Concours d'accès à la liste d'aptitude (CAFEP)	
° Renseignements statistiques	6
Epreuve d'admissibilité	7
° Sciences médico-sociales	
* Sujet	8
* Rapport de l'épreuve	9
° Projet d'organisation ou étude de cas	
* Sujet	12
* Rapport de l'épreuve	14
Epreuves d'admission	17
° Action sanitaire et sociale	
* Sujets	18
* Bibliographie de l'épreuve	19
* Rapport de l'épreuve	20
° Travaux pratiques	22
* Sujets	23
* Rapport de l'épreuve	36
° Epreuve sur dossier	
* Rapport de l'épreuve	41
Conclusion générale	45
Enseignements assurés par les PLP STMS	46
Bibliographie	47
Définition des épreuves du concours externe	49
Programmes du concours externe	51

COMPOSITION DU JURY

CAPLP EXTERNE

Mme RAVARY	Inspecteur Général de l'Education Nationale - Présidente
Mme CORNIER	Inspectrice de l'Education Nationale – Académie d'ORLEANS-TOURS – Vice-Présidente
Mme BREANT	Professeur au lycée C.Pissarro à PONTOISE
Mme CASANOVA	Professeur au lycée A.Artaud à MARSEILLE 13 ^{ème}
Mme CATROS	Professeur au lycée P.Brossolette à EVREUX
Mme CHABAUD	Professeur au lycée Mathias à CHALON SUR SAONE
Mme CHALARD	Professeur au lycée Pierre Corneille à ORLY
Mme CHAREYRON	Professeur au lycée la Matinière à LYON 9ème
Mme CHILLIO	Professeur au lycée J.B. Brochier à MARSEILLE 10e
Mme CORNILLE	Professeur au lycée Lavoisier à ROUBAIX
Mme CROS	Professeur au lycée Chevrolier à Angers
M. D'ANDRIA	Professeur au lycée Darius Milhaud au KREMLIN BICETRE
Mme DELACOUR	Professeur au lycée René Char à AVIGNON
Mme DELOMEL	Professeur au lycée Guillaume Budé à LIMEIL BREVANNES
Mme DIOT	Professeur au lycée D.Milhaud au KREMLIN BICETRE
Mme DUPATY	Professeur au lycée A. de Craponne à SALON DE PROVENCE
M. FERRARIS	Professeur au lycée Parc Saint Jean à TOULON
Mme FONDACCI	Professeur au lycée Lino Ventura à OZOIR LA FERRIERE
Mme GASTE	Professeur au lycée L.Vinci à SAINT MICHEL SUR ORGE
M. GESTIN	Professeur au lycée de Ernest Renan à SAINT BRIEUC
Mme GOMBEAU	IEN – Académie de LILLE
M. GRAS	Professeur au lycée Montciel à LONS LE SAULNIER
Mme GROLLEMUND	Professeur au lycée M.Curie à CLERMONT FERRAND
Mme GROSJEAN	Professeur au lycée Maryse Bastié
M. GUERRESCHI	Professeur au lycée J-F Millet à OCTEVILLE
Mme HAUCHE	IEN – Académie de ROUEN

Mme HENRY	Professeur au lycée de Bréquigny à RENNES
Mme JANKOWIAK	Professeur au lycée J. Goussier à REZE
M. JOLY	Professeur au lycée G.Eiffel à REUIL MALMAISON
Mme LACOMBE	Professeur au lycée S.Signoret à VAUX LE PENIL
Mme LEBLANC	Professeur au lycée Chaptal à AMBOISE
Mme LEBRIS	Professeur au lycée les Sapins à COUTANCES
Mme LECAILLON	Professeur au lycée Marvingt à TOMBLAINE
Mme MAILLET	IEN – Académie de REIMS
Mme MERINOS	Professeur au lycée Charles Renouvier à PRADES
Mme OLS	Professeur au lycée Clément Marrot à CAHORS
M. PELLET	Professeur au lycée Brochier à MARSEILLE
Mme PICKAERT	Professeur au lycée l'Yser à WORMHOUT
M. SANHOUNE	Professeur au lycée M. Curie à CLERMONT FERRAND
Mme SAUPIN	Professeur au lycée Perrin à LONDJUMEAU
Mme SIMZAC	Professeur au lycée E. Zola à BAR LE DUC
Mme TAMINE	Professeur au lycée E. Delacroix à DRANCY
Mme THIRIOT	Professeur au lycée professionnel à TORCY
Mme THOER	Professeur au lycée J. Uhry à CREIL
Mme TRAVARD	Professeur au lycée Lumière à LYON 8ème
M. VALLET	Professeur au lycée Guy de Maupassant à COLOMBES
Mme VERDIER	IEN - Académie de CAEN
Mme VIRELY	Professeur au lycée Etienne Jules Marey à BOULOGNE SUR SEINE

LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS

SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY

CONCOURS EXTERNE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES



Candidats inscrits :	476
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité :	243
Candidats admissibles :	56
Candidats présents aux trois épreuves d'admission :	43
Candidats proposés pour l'admission :	25

Epreuves d'admissibilité	
Moyenne la meilleure	12,13 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	7,80 / 20
Epreuves d'admission	
Moyenne la meilleure	15,93 / 20
Moyenne générale des candidats admis	12,28 / 20
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Moyenne la meilleure	12,95 / 20
Moyenne générale des candidats admis	10,57 / 20

**CONCOURS D'ACCES A LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LES
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT (CAFEP)**

□

□

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

□

Candidats inscrits :	64
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité :	34
Candidats admissibles :	10
Candidats présents aux trois épreuves d'admission :	9
Candidats proposés pour l'admission :	4

Epreuves d'admissibilité	
Moyenne la meilleure	08,50 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	7,58 / 20
Epreuves d'admission	
Moyenne la meilleure	14,23 / 20
Moyenne générale des candidats admis	13,56 / 20
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Moyenne la meilleure	11,34 / 20
Moyenne générale des candidats admis	11,14 / 20

Les candidats à ce concours ont composé sur les épreuves du concours externe. Pour chacune des épreuves, il convient de se reporter aux observations des jurys.

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Sciences médico-sociales

Durée : 5 heures - coefficient : 1

Projet d'organisation ou étude de cas

Durée : 6 heures - coefficient : 1

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

Durée : 5 heures

*Calculatrice interdite
Aucun document autorisé*

PREMIERE PARTIE L'exclusion sociale

" Je m'inquiète de la montée d'une exclusion aux visages multiples (...). Les phénomènes nouveaux qui se développent dans les grandes villes interrogent sur le sens de cette société en pleine mutation (...). L'exclusion des liens sociaux nous concerne tous, car pour la première fois dans notre histoire les valeurs symboliques sur lesquelles s'appuyait la société ont disparu, isolant encore plus ceux qui vivent dans la société."

Dominique VERSINI
Secrétaire d'état à la lutte contre l'exclusion et la précarité
Mars 2002

- 1.1. Expliquer la notion d'exclusion et présenter les facteurs susceptibles de conduire un individu vers l'exclusion.
- 1.2. Caractériser l'état de santé des exclus, en précisant les spécificités de leur accès aux soins.
- 1.3 . Discuter les mesures institutionnelles prises pour lutter contre l'exclusion.

DEUXIEME PARTIE Immunité et vaccination

Une des conséquences de l'exclusion est la difficulté d'accès à la prévention ; celle-ci comporte notamment la vaccination.

D'autre part, l'accroissement de personnes vivant dans des conditions de vie précaire justifie en partie, l'augmentation du nombre de cas de tuberculose souvent associée à d'autres pathologies.

1. Le système immunitaire
 1. 1 Présenter les organes lymphoïdes primaires et secondaires.
 1. 2 Caractériser les molécules immunitaires.
2. La vaccination

Présenter les mécanismes biologiques permettant d'expliquer le principe de la vaccination.

3 - La prévention de la tuberculose

Présenter la vaccination contre la tuberculose aujourd'hui en France.

Annexes non incluses dans le rapport

RAPPORT SUR L'EPREUVE SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Rapport établi par Mesdames CHABAUD, CHAREYRON, CROS, DIOT-BEAUDOUX, DUPATY, GASTE, LECAILLON, PICKAERT, SAUPIN, TRAVARD, VIRELY, Messieurs D'ANDRIA, GESTIN, PELLET, SAHOUNE, VALLET

1 - Résultats :

- Moyenne générale de l'épreuve :	3,62 / 20
- Répartition des notes :	
* notes supérieures ou égales à 15 :	0 soit 0 %
* notes comprises entre 12 et 15 :	0 soit 0 %
* notes comprises entre 10 et 12 :	0 soit 0 %
* notes comprises entre 8 et 10 :	3 soit 1,2 %
* notes comprises entre 5 et 8 :	48 soit 18,9 %
* notes inférieures à 5 :	203 soit 79,9 %
- Pourcentage des notes supérieures ou égales à 10 :	0 %
- Meilleure note de l'épreuve :	08,50 / 20

2 . OBSERVATIONS

PREMIERE PARTIE : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Le jury a apprécié :

- certaines copies avec des connaissances bien actualisées
- quelques copies riches en éléments de réflexion et de discussion par rapport aux mesures institutionnelles,
- des copies aux références bibliographiques pertinentes.

Le jury a déploré :

- un niveau d'expression pauvre pour un niveau minimum bac + 3
- de nombreux clichés et lieux communs
- des connaissances imprécises ou insuffisamment développées
- des confusions entre exclus et sans domicile fixe
- une lecture linéaire et une absence d'analyse des documents
- une orthographe déficiente et une écriture peu lisible
- l'absence de construction du devoir (introduction, transitions, conclusion)
- quelques copies laissant apparaître des éléments d'identification (région,...)
- des parties hors-sujet.

DEUXIEME PARTIE : BIOLOGIE

Le jury a apprécié quelques copies avec :

- un plan qui facilitait la lecture et montrait la logique du candidat
- des schémas précis et explicites.

Le jury a regretté :

- un grand nombre de copies mal présentées (fautes d'orthographe, écriture peu soignée, schémas brouillons, absence de plan ...)
- la rareté des schémas ou leur absence, des schémas simplistes, peu soignés et non commentés.
- des connaissances de base absentes, imprécises et / ou erronées :
 - *injection (pour vacciner) de la maladie, du germe virulent ou seulement dilué.*
 - *confusion entre molécules et cellules ou cellules et organes.*
 - *citation d'organes n'appartenant pas au système lymphoïde.*
 - *assimilation des virus à l'ensemble des microorganismes.*
 - *méconnaissance totale des pratiques vaccinales en France, de nos jours.*
 - *confusion entre test tuberculinique et vaccin.*
- une mauvaise lecture et / ou une interprétation de l'énoncé (traiter le titre comme une question globale au lieu de répondre aux questions indiquées ; traiter une comparaison sérum / vaccin au lieu de la vaccination.
- les remarques personnelles du candidat (« Je vous prie de m'excuser des fautes qu'il va y avoir ») n'ont pas à se trouver dans la copie.

Le jury rappelle aux candidats que :

- la biologie est une partie d'épreuve à part entière et non facultative. C'est une discipline que les professeurs de lycée professionnel de la spécialité STMS dispense dans le cadre des enseignements obligatoires relevant de leurs compétences ; cette discipline est indispensable aux élèves, dans les poursuites d'étude (aide-soignants, auxiliaires de puériculture ...).
- les candidats doivent prendre connaissance des programmes requis pour le concours
- les connaissances doivent être actualisées
- les questions doivent être lues et analysées pour éviter les hors sujets, le verbiage, les confusions et les oublis.

- chaque question doit être rédigée et séparée de la précédente et de la suivante
- les schémas doivent être clairs et précis pour illustrer une explication et les sigles définis
- la durée accordée à chaque partie (biologie et sciences médico-sociales) doit être gérée pour que les deux parties soient traitées de façon égale.

3 - ELEMENTS DE CORRIGE :

PARTIE BIOLOGIE

Question 1.1 : le jury attendait pour chaque organe lymphoïde (moelle osseuse rouge, thymus, ganglions lymphatiques, rate, tissu lymphoïde diffus), le classement, la localisation, la structure et la fonction.

Question 1.2 : le jury attendait principalement une présentation de la structure des anticorps (schéma exigé) ainsi que quelques exemples d'autres molécules immunitaires (complément, cytokines, perforines, interféron, etc...). Il ne fallait pas présenter les cellules immunitaires (cas d'environ 70% des candidats).

Question 2 : le jury attendait une définition de la vaccination, une présentation des mécanismes de l'immunité à médiation cellulaire et à médiation humorale, reprise dans un schéma global.

Les étapes intervenant dans la vaccination sont à expliquer en lien avec les mécanismes décrits précédemment. Les courbes classiques de réponse primaire et secondaire étaient attendues ainsi que leurs commentaires.

Question 3 : le jury attendait une définition de la tuberculose (mais sans le volet social), la définition du BCG (avec sa composition) et du test à la tuberculine. L'analyse des résultats de ce test était nécessaire. Le caractère obligatoire ou non et les publics concernés devaient être explicités. L'épidémiologie actuelle de la maladie devait être mentionnée.

PARTIE SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Introduction : le jury attendait la présentation du thème et celle du plan suivi.

Question 1

Il s'agissait de :

- définir la notion d'exclusion (cumul de facteurs,...) et préciser l'hétérogénéité de la population.
- présenter les facteurs d'exclusion, classés et hiérarchisés (problèmes liés à l'emploi, au niveau de formation,...)

Question 2

Les données chiffrées fournies en annexe ne portaient que sur une des catégories d'exclus, les sans domicile fixe. Il ne fallait donc pas généraliser à partir de ces informations.

Les principales caractéristiques attendues étaient :

- mortalité
- morbidité générale et spécifique (troubles psychiques, affections respiratoires et notamment tuberculose,...)
- spécificités de l'accès aux soins : recours tardif aux soins, recours plus fréquent à l'hôpital,...

Question 3

Les mesures institutionnelles récentes devaient être présentées :

- Loi de 1998 contre l'exclusion affirmant les droits fondamentaux des personnes en situation d'exclusion,
- La CMU et les droits attachés
- Le RMI et les droits afférents
- Les PRAPS et PASS
- Les dispositifs de lutte contre l'échec scolaire
- La loi Besson
- Les dispositifs de lutte contre le chômage
- Autres (associations,...)

Ces mesures devaient être suffisamment développées et discutées : limites, aspects positifs et négatifs,...

Conclusion portant sur le thème et ménageant une ouverture.

PROJET D'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS

Durée : 6 heures

Usage de la calculatrice autorisé

La ville de V. compte 8 000 habitants. Le centre hospitalier de cette commune a vu la fermeture de son service de chirurgie (25 lits) et de sa maternité (15 lits). Il possède 4 services de soins :

- 1 service de médecine de 70 lits,
- 1 service de convalescents de 50 lits,
- 1 établissement pour personnes âgées de 160 lits,
- 1 service d'urgence : 10 000 passages par an.

Ce centre hospitalier est situé à 120 kilomètres du Centre hospitalier régional et universitaire le plus proche.

Le rapport d'activité du service de médecine fait apparaître pour l'année 2002 :

«- 31 patients décédés d'un cancer.

Durée Moyenne du Séjour (D.M.S.) :13 jours, soit 403 jours d'hospitalisation.

- 8 patients atteints d'un cancer grave et ayant séjourné plus d'un mois dans le service.

D.M.S. : 44 jours, soit 352 jours d'hospitalisation.

- 25 patients décédés et ayant été hospitalisés plus de trois semaines, atteints de pathologies diverses (cardiaques, respiratoires ou neurologiques).

D.M.S. : 36 jours, soit 900 jours d'hospitalisation.

Au total : 1655 journées d'hospitalisation en 2002 sur un ensemble de 21 000 journées».

Le médecin - chef du service de médecine souhaite développer les soins palliatifs et demande l'ouverture d'une Unité de Soins Palliatifs (U.S.P.) de 10 lits et la création d'une antenne mobile de soins palliatifs. Il collabore étroitement avec l'Association pour le Développement des Soins Palliatifs (A.D.S.P.)

Cette association, régie par la loi de 1901, est constituée de 8 bénévoles. Seul, un psychologue est salarié : il est détaché quelques heures par mois auprès de l'A.D.S.P., par le centre hospitalier spécialisé en psychiatrie.

Une convention a été établie entre le Centre hospitalier de V. et l'A.D.S.P., autorisant ses membres à être présents auprès des patients atteints de maladies de fin de vie et de leurs proches, pour soutenir ces derniers dans l'épreuve du deuil.

Vous êtes le coordinateur des bénévoles dits «accompagnants» et, à ce titre, plus particulièrement responsable de leur recrutement, de leur formation et de l'organisation de leurs interventions.

1 - Le bureau de l'A.D.S.P. vous charge d'organiser une réunion publique pour la population locale, dans le but de l'informer sur les soins de fin de vie et de recruter de nouveaux bénévoles «accompagnants».

1 – 1 Présentez l'organisation de cette réunion.

1 – 2 Précisez le contenu de votre intervention pour laquelle vous avez le choix de la forme.

2 - Dans le but d'informer le plus grand nombre de personnes sur la tenue de cette réunion, vous multipliez les moyens informatifs : tracts, affichettes, articles de presse... Vous adressez également, à la radio locale la plus écoutée, un message d'une dizaine de lignes qui sera lu à trois reprises, par l'animateur d'une émission quotidienne de services aux auditeurs.

Rédigez le contenu du message qui sera radiodiffusé.

3 - A l'issue de la réunion, les personnes intéressées par l'accompagnement des patients et le soutien à leur entourage, seront reçues individuellement par une commission composée du psychologue de l'A.D.S.P., d'un accompagnant et de vous même. Cet entretien sera centré sur la recherche de motivation du candidat.

Réalisez le questionnaire qui sera remis à chaque personne concernée avant l'entretien et qui servira de base aux échanges.

4 - Les cinq candidats retenus devront suivre obligatoirement une formation au cours de la première année et assister, par ailleurs, aux réunions dites de «contrôle», de «supervision», animées par le psychologue.

Présentez ce projet de formation à l'accompagnement des personnes en fin de vie et au soutien de leurs proches.

Documents (non joints dans le rapport)

Annexe 1 : Définition des soins palliatifs (1 page)

Annexe 2 : Circulaire relative à l'organisation des soins et à l'accompagnement des malades en phase terminale (6 pages).

Annexe 3 : « Une circulaire ministérielle onze ans après : rêves ou réalités » ; Dr Michèle-H. SALAMAGNE –
Unité de Soins Palliatifs - Hôpital Paul Brousse – Villejuif - Journée d'étude du CEFAMA - Juin 1997
- (3 pages).

Annexe 4 : Convention type sur les conditions d'intervention des bénévoles (2 pages).

RAPPORT SUR L'EPREUVE PROJET d'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS

Rapport établi par Mesdames BREANT, CASANOVA, CATROS, CHALARD, CHILLIO, CORNILLE, DELACOUR, DELOMEL, GROSJEAN, HENRY, JANKOWIAK, OLS, SIMZAC, THIRIOT, TAMINE, Messieurs FERRARIS, GRAS, GUERRESCHI

1- Résultats :

- Moyenne générale de l'épreuve :	6,52 / 20
- Répartition des notes :	
* notes supérieures ou égales à 15 :	1 soit 0,4 %
* notes comprises entre 12 et 15 :	10 soit 4 %
* notes comprises entre 10 et 12 :	21 soit 8,6 %
* notes comprises entre 8 et 10 :	40 soit 16,4 %
* notes comprises entre 5 et 8 :	102 soit 41,8 %
* notes inférieures à 5 :	70 soit 28,7 %
- Pourcentage des notes supérieures ou égales à 10 :	13 %
- Meilleure note de l'épreuve :	16 / 20

2 - Observations du jury

Le jury a apprécié :

- des copies structurées, distinguant clairement les différentes parties
- une présentation claire et aérée
- une écriture lisible, une orthographe correcte
- une syntaxe et un vocabulaire maîtrisés
- une introduction générale synthétique présentant le contexte institutionnel, la mission proposée (informer pour recruter et former des bénévoles), la commande et précisant au lecteur comment le candidat se situe.
- un plan cohérent selon les propositions du candidat
- la maîtrise des étapes du projet
- des capacités de synthèse

Le jury a regretté :

- la difficulté à identifier le public ciblé (confusion des rôles entre soignants et bénévoles, population locale et malades)
- le manque de distance du candidat vis à vis de la problématique du sujet
- les soulignements abusifs avec des couleurs variées
- un vocabulaire pauvre et parfois familier
- des propositions « curieuses », parfois de mauvais goût, souvent inadaptées

3 - Eléments de corrigé :

Question 1 :

Question 1.1 - Organisation d'une réunion publique pour informer la population locale et recruter de nouveaux bénévoles :

- identifier et développer les étapes du projet (avant, pendant sans oublier l'après)
- suivre la méthodologie de projet : chronologie, lieux, moyens humains, moyens financiers, moyens matériels, conduite de réunion, ...
- faire preuve de cohérence et de faisabilité quant aux propositions : il s'agissait ici d'un travail de forme

Question 1.2 - Contenu de l'intervention du coordinateur

Il s'agit ici du fond de l'intervention du coordinateur (c'est-à-dire du candidat) en cohérence avec le contenu défini dans la question précédente et en lien avec les objectifs énoncés

Des thèmes étaient incontournables autour des deux objectifs de cette réunion :

- informer sur les soins palliatifs et leur champ d'action, l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille
- préciser les rôles et le statut des bénévoles « accompagnants » pour susciter des candidatures
- faire référence au questionnaire

Question 2 : Rédaction d'un message radiodiffusé

La forme du message devait être adaptée à la communication orale et le fond devait contenir les informations indispensables à la participation de la population.

Question 3 :

La forme doit répondre aux critères d'un questionnaire :

- formulation claire, lisibilité
- questions ouvertes et/ou fermées
- consignes de remplissage indiquées
- émetteur identifié
- nombre de questions limité
- vocabulaire adapté au public

Le fond devait permettre :

- d'identifier et de contacter la personne
- de faire apparaître les motivations du futur bénévole et son expérience (milieu associatif, fin de vie,...)
- de mettre en évidence sa disponibilité

Toute autre proposition pertinente était recevable.

Il fallait éviter toute question relevant de la discrimination, de la vie privée, de l'histoire médicale du bénévole.

Le questionnaire ne pouvait pas être une évaluation de la compréhension de la réunion .

Question 4 :

Il fallait faire apparaître un projet structuré dans le fond et dans le temps (un calendrier était attendu).

On attendait une progression et l'identification de points forts incontournables : approche de la souffrance, de la mort, du deuil ; les besoins de la personne mourante et de sa famille ; une formation à l'écoute, au secret professionnel, à l'éthique ; rôles et limites de compétence du bénévole, ses relations avec l'équipe soignante ; tout autre contenu pertinent.

Il s'agissait d'aborder les moyens humains, matériels, financiers en cohérence avec le contenu et la notion d'évaluation.

4 - Conseils aux candidats :

- Bien analyser le sujet
- Utiliser judicieusement les annexes
- Attacher de l'importance à la présentation et à la mise en page des copies
- Faire apparaître la cohérence et la pertinence des propositions tout au long du projet
- Approfondir les connaissances sur le milieu associatif

EPREUVE D'ADMISSION

Action sanitaire et sociale

Durée : 1 heures - coefficient : 1

Travaux pratiques

Durée : 6 heures - coefficient : 1

Epreuve sur dossier

Durée : 45 minutes - coefficient : 1

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Durée : 1 heure

L'épreuve précédée d'un temps de préparation de trois heures, comporte un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury. Une documentation est mise à disposition des candidats.

SUJET n° 1

La maltraitance des enfants revient régulièrement dans l'actualité en France.

Des enfants, sans être maltraités, sont en difficulté dans leur famille.

Le dispositif de protection de l'enfance permet-il d'apporter des réponses cohérentes à ces problèmes, tant au niveau de la prise en charge des enfants que de la prévention ?

SUJET n° 2

Le vieillissement de la population va conduire à une augmentation du nombre de personnes dépendantes ce qui pose des questions sociales, économiques et institutionnelles.

En quoi les mesures récentes apportent-elles des réponses à la prévention et à la prise en charge de la dépendance ?

SUJET n° 3

« 2003, année européenne des personnes handicapées doit provoquer un véritable changement d'attitude à l'égard des personnes handicapées et de leurs droits. »

Ainsi commençait l'introduction d'un colloque reprenant la politique et les propositions de la déclaration de Madrid (prononcées en mars 2002).

Montrez comment les politiques européenne et française interviennent pour améliorer la prise en compte des besoins des personnes handicapées ?

L'épreuve comportera un exposé de 40 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

L'épreuve permettra d'apprécier :

- *la maîtrise des concepts fondamentaux,*
- *les capacités de réflexion, d'organisation des connaissances et d'exploitation d'une documentation dans le temps imparti,*
- *les qualités de rigueur de l'expression ainsi que l'aptitude à exposer avec clarté, à ordonner et à mettre en valeur les points essentiels du sujet traité,*
- *l'aptitude à la communication.*

**BIBLIOGRAPHIE MISE A DISPOSITION DES CANDIDATS
POUR L'EPREUVE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE**

Session 2004

- * Code civil
 - * Code de la santé publique, de la famille et de l'aide sociale
 - * Code du travail
 - * Code de la sécurité sociale, code de la mutualité
 - * Code de déontologie médicale
 - * Droit de la protection sociale – F. KESSLER
 - * Droit de la santé publique – mémento – Ed DALLOZ
 - * Droit administratif – précis - Ed DALLOZ -
 - * Droit civil - La famille - BENABENT - Litec
 - * Droit de l'action et de l'aide sociale – M. BORGETTO – Ed MONTCHRETIEN
 - * Guide de la législation en action sociale - M. JEAGER - Dunod
 - * Institutions judiciaires - KERNALEGUEN - Litec
 - * Données sociales 1996 - INSEE
 - * Données sociales 1999 – INSEE
 - * Données sociales 2003 - INSEE
- * Dossiers mis à disposition des candidats contenant des textes récemment publiés.

Les candidats doivent apprendre à utiliser les textes législatifs et réglementaires.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Rapport établi par Mesdames CHABAUD, DIOT-BEAUDOUX, DUPATY, GASTE, LACOMBE, PICKAERT, TRAVART, VIRELY

1- Résultats :

- Moyenne générale de l'épreuve :	9,98 / 20
- Répartition des notes :	
* notes supérieures ou égales à 15 :	6 soit 14 %
* notes comprises entre 12 et 15 :	10 soit 23,2 %
* notes comprises entre 10 et 12 :	7 soit 16,3 %
* notes comprises entre 8 et 10 :	7 soit 16,3 %
* notes comprises entre 5 et 8 :	8 soit 18,6 %
* notes inférieures à 5 :	5 soit 11,6 %
- Pourcentage des notes supérieures ou égales à 10 :	53,5 %
- Meilleure note de l'épreuve :	18,25 / 20

2 - ELEMENTS DE CORRIGE :

SUJET 1 :

Le jury attendait :

- des définitions : enfant maltraité, en risque, en danger, avec illustration par des données chiffrées
- la présentation des facteurs de risque
- l'énonciation des principaux textes juridiques de référence
- la présentation détaillée des deux dispositifs principaux, protection administrative et protection judiciaire (acteurs, critères, mesures) et quelques autres acteurs possibles
- une réflexion sur les limites des dispositifs
- des références au contexte historique, économique, social
- de la distance par rapport au problème.

Le jury a déploré :

- une lecture partielle du sujet ; celui-ci n'était pas centré sur la maltraitance mais concernait l'ensemble des enfants en danger
- des imprécisions dans les connaissances
- une lecture linéaire des annexes, voire erronée
- un manque de maîtrise du vocabulaire courant et technique.

SUJET 2 :

Le jury attendait :

- des définitions : vieillissement de la population, vieillissement individuel, espérance de vie, dépendance, démence
- des connaissances et des concepts : causes du vieillissement, conséquences, présentation de mesures récentes mises en application (APA, réseaux de gérontologie, CLIC, adaptation des formations, aide à domicile, aide aux aidants)
- une réflexion sur la place de la personne âgée dans la société, la prise en charge par la famille ou par la société, les limites des mesures
- des éléments liés au contexte : canicule de l'été 2003, maîtrise des dépenses de santé, hétérogénéité du groupe des personnes âgées, regard critique sur les projections démographiques

Le jury a déploré :

- des imprécisions dans les connaissances
- un défaut d'analyse des annexes
- un manque de maîtrise du vocabulaire courant et technique.

SUJET 3 :

Le jury attendait :

- la définition de la notion de handicap et sa relativité
- une présentation des besoins des personnes handicapées
- une énonciation des textes juridiques de référence, avec un développement des principes de la loi d'orientation du 30 juin 1975
- des connaissances relatives aux acteurs : secrétariat d'état, associations, CDES, COTOREP, structures d'intégration pour enfants, adolescents et adultes (milieu ordinaire et milieu spécialisé)
- une réflexion sur les limites des structures et mesures existantes, les enjeux politiques, le contexte économique, l'évolution du regard sur les personnes handicapées
- une actualisation du thème : réforme de la loi de 75, plan d'action européen.

Le jury a déploré :

- un manque de connaissances précises et actualisées
- une insuffisance de structuration de l'exposé
- un vocabulaire mal maîtrisé
- une analyse incomplète des problématiques

TRAVAUX PRATIQUES

Durée : 6 heures

Coefficient : 1

Les candidats ont été répartis sur quatre jours soit 4 sujets.

Chaque sujet comporte deux volets :

- *des techniques d'animation (travaux professionnels A)*
- *des techniques sanitaires (travaux professionnels B)*

Les travaux professionnels A se décomposent en :

- 2 h 30 de préparation (avec une préparation d'activité d'animation)
- 1 h en présence du jury (réalisation d'activité, mise en œuvre d'animation, entretien avec le jury)

les travaux professionnels B se décomposent en :

- 1 h 15 de préparation
- 1 h 15 en présence du jury (mise en œuvre de techniques sanitaires[°] et de secourisme et entretien)

[°] *les techniques sanitaires peuvent porter sur :*

- *les techniques de soins d'hygiène et de confort*
- *les techniques d'aide aux activités motrices*
- *l'ergonomie,*

Elles peuvent aussi intégrer des aspects technologiques (produits, matériels).

TRAVAUX PRATIQUES

TRAVAUX PROFESSIONNELS A - DUREE: 3 h 30

SUJET N°1

Vous êtes animateur(trice) dans le Centre de loisirs sans hébergement « Le petit prince ».

Vous prenez en charge un groupe de 6 enfants de 5 à 6 ans afin qu'ils réalisent chacun, un «cube aux chansons». Il s'agit d'un cube en carton à construire à partir d'une maquette plate que les enfants doivent découper, plier, coller et décorer. Cinq des faces de ce cube seront décorées par un dessin réalisé et collé par l'enfant, qui illustre cinq comptines différentes connues par le groupe. La sixième face sera décorée par un autre dessin correspondant à une nouvelle comptine inconnue des enfants et que vous leur apprendrez.

Le « cube aux chansons » s'utilise comme un dé que les enfants font rouler tour à tour, la face du dessus indiquant la comptine qui sera chantée par les enfants.

Votre activité se déroulera dans la matinée, entre la collation et le déjeuner (2h30 maximum).

1 - En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

- 1 - 1 Concevoir l'organisation de la matinée en précisant votre rôle et les activités des enfants.
- 1 - 2 Choisir une nouvelle comptine (ce choix peut être fait à partir des comptines proposées ou dans votre propre répertoire).
- 1 - 3 Réaliser un «cube aux chansons» et préparer 1 maquette plate qui sera découpée et montée en dé par 1 enfant et 6 carrés de papier pour les dessins.

2 - Devant le jury, vous disposez de 1h (exposé, animation, entretien) pour:

- 2 - 1 Installer la pièce pour l'accueil et les activités des enfants.
- 2 - 2 Présenter oralement l'organisation de la matinée.
- 2 - 3 Faire monter et décorer le «cube aux chansons» par 1 enfant (1 membre du jury tiendra le rôle de l'enfant).
- 2 - 4 Apprendre la nouvelle comptine aux enfants.

Vous justifierez vos options et vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Annexe 1 : Maquette plate pour réaliser un cube

Annexe 2 : Textes de comptines connues par les enfants

Annexe 3 : Textes des comptines non connues des enfants, à faire découvrir

Annexe 4 : Liste des matériels disponibles en salle de préparation

(annexes non jointes au rapport)

TRAVAUX PRATIQUES

TRAVAUX PROFESSIONNELS A - DUREE 3 H 30

SUJET N°2

Vous travaillez comme animateur(trice) dans un logement foyer qui reçoit quarante pensionnaires.

Cet après-midi, vous organisez une animation « broderie - point de croix » pour huit personnes. Vous avez prévu de faire réaliser un petit coussin par personne qui s'accrochera à l'anneau du porte-clé. Vous ferez broder les initiales de chaque pensionnaire sur ce coussin.

Parmi eux, se trouve Madame Lapierre qui vient de casser ses lunettes et ne voit donc que les grosses lettres. Elle désire tout de même participer à cette activité.

Vous vous occuperez particulièrement de cette dame qui aura quelques difficultés à réaliser l'activité proposée.

1 - En salle de préparation, vous disposez de 2 h 30 pour :

1 – 1 Préparer la forme des lettres (sur papier quadrillé).

1 - 2 Réaliser un coussin brodé d'environ 50 mm x 50 mm de forme à votre convenance qui vous servira de modèle.

1 - 3 Prévoir l'organisation dans le temps du projet de réalisation avec le groupe de personnes âgées et la matière d'œuvre nécessaire à cette activité.

1 - 4 Prévoir l'installation de votre activité.

2 - Devant le jury, vous disposez de 1 h (exposé, animation, entretien) pour :

1- 1 Expliquer oralement l'organisation et les objectifs de votre activité.

2- 2 Installer la zone d'activité telle que les personnes la trouveront préparée.

2- 3 Lancer et mener le début de l'activité (un membre du jury tiendra le rôle de Madame Lapierre).

Vous justifierez vos options et vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Annexe 1 : Le point de croix

Annexe 2 : Exemples d'abécédaires

Annexe 3 : Liste des matériels disponibles en salle de préparation

(annexes non jointes au rapport)

TRAVAUX PRATIQUES

TRAVAUX PROFESSIONNELS A - DUREE: 3H30

SUJET N° 3

Vous travaillez comme animateur (trice) dans le centre de loisirs sans hébergement «Les Ratons Laveurs» dans la ville de D. en province.

Quarante enfants de 6 ans à 12 ans sont accueillis tous les mercredis, de 7h30 à 18h.

Le service culturel de la municipalité organise une exposition et des journées musicales sur Camille Saint-Saëns durant le mois de mai. Au cours de ces journées, des ateliers musicaux seront proposés aux enfants des écoles et du centre de loisirs.

L'équipe d'animation décide de faire participer les enfants à des ateliers musicaux et cible une partie de son projet du troisième trimestre sur la musique et l'expression corporelle.

Au retour des vacances de printemps, les après - midis (3 h environ) seront consacrés à ce thème.

L'équipe décide de réaliser un théâtre musical à partir du «Carnaval des animaux» de Camille Saint-Saëns. Un spectacle sera donné par les enfants le mercredi 2 juin à la suite de l'exposition et des journées musicales.

A cette occasion, les enfants porteront un masque et évolueront sur la musique du «Carnaval des Animaux» :

- les « petits » (6-7 ans) évolueront sur la musique de poules et coqs, de l'éléphant, de la tortue, des kangourous,
- les « moyens » (8-9 ans) sur la musique du lion, de l'aquarium et de la volière,
- les « grands » (10-12 ans) fabriqueront les éléments de décors et évolueront sur les autres musiques du carnaval des animaux.

Vous êtes chargé(e) de préparer une partie de ce spectacle avec un groupe de 8 enfants « moyens ». Vous réalisez avec eux les masques et la chorégraphie.

1 - En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

1-1 Choisir le thème musical.

1-2 Prévoir l'organisation dans le temps, de l'ensemble des activités concernant ce spectacle que vous allez conduire avec le groupe.

1-3 Réaliser un masque se rapportant au thème choisi en vous inspirant des modèles de l'annexe 4.

1-4 Prévoir l'installation des enfants et préparer le matériel pour faire réaliser les masques aux enfants.

1-5 Prévoir une évolution corporelle des enfants sur le thème musical choisi.

2 -Devant le jury, vous disposez de 1h (exposé, animation, entretien) pour :

2-1 Exposer l'organisation de l'ensemble des activités jusqu'au spectacle en précisant le contenu de vos séances concernant la réalisation des masques

2-2 Lancer votre activité et guider un enfant dans la fabrication de son masque

2-3 Faire évoluer les enfants sur le thème musical choisi.

(un membre du jury tiendra le rôle d'un enfant)

Vous justifierez vos options et vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Annexe 1 : Liste des matériels disponibles en salle de préparation

Annexe 2 : Biographie de Camille Saint Saëns

Annexe 3 : Présentation du « Carnaval des animaux »

Annexe 4 : Modèles de masques

Annexe 5 : Calendrier

(annexes non jointes au rapport)

TRAVAUX PRATIQUES

TRAVAUX PROFESSIONNELS A - DUREE: 3 h 30

SUJET N°4

Vous faites partie de l'équipe éducative du Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) «Les îles du Frioul».

En l'honneur de l'année de la Chine, le CLSH a prévu, de janvier à mai 2004, de nombreuses activités en lien avec la culture chinoise :

- théâtre d'ombres
- décorations en papier découpé
- contes traditionnels chinois
- initiation à la gastronomie chinoise (découpe de légumes utilisés en décoration).

Les activités se déroulent le mercredi de 9h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h

Au cours des deux derniers mercredis du mois de janvier 2004 vous proposez :

- l'activité «papier découpé» le matin, à un groupe de 5 enfants de 6 à 8ans «Les dragons»
- l'activité «contes» l'après midi à 6 enfants de 5à 6 ans «Les pandas».

Le premier mercredi du mois de mars, les deux groupes se rencontreront afin de choisir une histoire parmi celles proposées par les Pandas.

Cette histoire sera illustrée par des silhouettes découpées et ultérieurement mise en scène par les deux groupes réunis au cours de l'activité théâtre d'ombres.

1 - En salle de préparation, vous disposez de 2h30 pour :

- 1 - 1 Réaliser une décoration en papier découpé selon la technique conseillée.
- 1 - 2 Préparer le matériel pour le groupe d'enfants qui réalisera des décorations à accrocher aux fenêtres du local.
- 1 - 3 Choisir un passage du conte proposé et s'exercer à le raconter aux enfants.

2 - Devant le jury, vous disposez de 1 h (exposé, animation, entretien) pour :

- 2 - 1 Exposer oralement le contenu et l'organisation de l'activité.
- 2 - 2 Lancer l'activité « découpage » pour le groupe des Dragons,
(un membre du jury tiendra le rôle d'un enfant).
- 2 - 3 Guider un enfant dans la réalisation d'une décoration.
- 2 - 4 Raconter aux enfants un passage du conte qui sera proposé au groupe des Pandas en évoquant la possibilité de l'illustrer plus tard selon la technique qu'ils sont en train d'apprendre.

Vous justifierez vos options et vos actions en vous, appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Annexe 1 : Fiche technique du papier découpé, tirée de « Création en papier » éd Casterman

Annexe 2: Différents exemples de dessins traditionnels chinois

Annexe 3 : Histoire tirée de « Contes et légendes de la Chine ». éd. Grund

(annexes non jointes au rapport)

TRAVAUX PRATIQUES

Travaux professionnels B - Durée: 2 h 30

SUJET N° 1

Madame DUBOIS, 85 ans, est résidente à la maison de retraite médicalisée pour personnes âgées " Les Séolanes ".

Ancienne gérante d'une parfumerie, elle est coquette et tient à montrer une image agréable à son entourage. Opérée d'une fracture du col du fémur (côté gauche) il y a tout juste un mois, elle récupère lentement. Craintive, elle s'agrippe à son déambulateur et refuse d'aller à la salle à manger sans être accompagnée.

Aide soignant(e) dans l'établissement, vous participez à l'encadrement d'une élève de terminale BEP Carrières sanitaires et sociales (CSS), en période de formation en entreprise aux "Séolanes" pour 3 semaines.

Il est 11 h 30, Madame Dubois, se repose dans sa chambre. Elle sonne et vous demande de l'aider à se laver les mains, à se coiffer, à se maquiller, à mettre ses chaussures.

Prête, elle vous prie de l'aider à se relever du fauteuil, de lui présenter son déambulateur et de l'accompagner à la salle à manger.

A la fin du repas, en voulant se lever seule, Madame DUBOIS glisse, tombe et se plaint du poignet droit.

Pendant la préparation :

Vous rédigerez une fiche conseil sur les principes de base à respecter lors de la manutention des personnes, à l'attention de l'élève de BEP CSS dont vous participez à la formation.

Devant le jury:

Vous réaliserez les soins d'hygiène et de confort.

Vous effectuerez les gestes de premier secours.

Vous argumentez la fiche-conseil que vous avez rédigée.

(un membre du jury tiendra le rôle de Madame DUBOIS).

Au cours de l'entretien, vous justifierez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de:

1 h 15 pour la préparation

1 h 15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury

TRAVAUX PRATIQUES

Travaux professionnels B - Durée: 2 h 30

SUJET N° 2

Vous êtes auxiliaire de puériculture à la crèche « La Marelle ».

Madame B, la maman de Martin (6 mois) s'interroge déjà sur l'acquisition précoce de la propreté.

A l'arrivée à la crèche, ce matin à 7h 30, Madame B. qui est pressée, vous informe que Martin a souillé sa couche. Sous l'effet de la chaleur, Madame B. perd brutalement connaissance.

Pendant la préparation :

L'acquisition de la propreté préoccupe un grand nombre de mamans de la crèche ; vous préparez un argumentaire pour leur exposer les conditions d'un bon apprentissage de la propreté.

Devant le jury :

Vous procédez au change de Martin.

Vous prenez en charge Madame B. après son malaise.

(un membre du jury jouera le rôle de Madame B.)

Vous présentez l'argumentaire que vous avez préparé.

Au cours de l'entretien, vous justifierez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation de Madame B et de Martin, en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de:

1 h 5 pour la préparation

1h 15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury

TRAVAUX PRATIQUES

Travaux Professionnels B - Durée 2 h 30

Sujet N°3

Vous êtes aide à domicile et dans le cadre de votre travail vous intervenez au foyer de Mme MARTIN. Vous êtes présent(e) au sein de cette famille tous les jours de 9h à 12h.

Mme MARTIN est âgée de 35 ans et souffre d'une sclérose en plaques depuis plusieurs années.

Cette pathologie a modifié considérablement sa vie personnelle et familiale.

Mme MARTIN n'a plus l'usage de ses membres inférieurs, elle utilise donc un fauteuil roulant pour ses déplacements. D'autre part, elle présente, par intermittence, une raideur des membres supérieurs accompagnée de difficultés de préhension.

Mme MARTIN vit dans un pavillon avec son mari et sa fille Marie âgée de 12 ans. Elle traverse en ce moment une période dépressive.

Aujourd'hui, vous effectuez la toilette du visage de Mme MARTIN.

En fin de matinée, après avoir préparé le déjeuner et installé Mme MARTIN à table, vous l'aidez à prendre son potage. En prenant son bol de potage, elle en renverse le contenu sur sa main gauche.

Pendant la préparation :

Vous réalisez une fiche technique sur la prévention des accidents domestiques qui sera utile à Madame MARTIN pour prévenir d'autres incidents.

Devant le jury :

Vous réalisez la toilette du visage de Mme MARTIN.

Vous installez Mme MARTIN pour le déjeuner.

Vous intervenez sur la brûlure de Mme MARTIN.

Vous présentez votre fiche technique sur la prévention des accidents domestiques.

(Un membre du Jury tiendra le rôle de Mme MARTIN)

Au cours de l'entretien, vous justifierez vos actions en vous appuyant sur des éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de :

- 1h 15 pour la préparation
- 1h 15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury.

TRAVAUX PRATIQUES

Travaux professionnels B - Durée: 2 h 30

SUJET N° 4

Monsieur C. 88 ans, est un patient de la résidence «Au Fou de Bassan», établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes. Vous êtes aide soignante dans le service.

Mr C. est ce jour très affaibli par une mauvaise bronchite et doit garder le lit. Au cours de son petit déjeuner, il renverse une partie de son café sur le drap de dessous.

Par soucis d'esthétique d'une part et d'économie d'autre part, vous décidez de remplacer son drap de dessous souillé par le drap de dessus qui est resté propre. Il vous suffira alors d'utiliser un seul nouveau drap pour la réfection complète de son lit.

Le lit de Mr C est également protégé au niveau du fessier par une alèse à usage unique.

1 - Pendant la préparation :

Vous réalisez une fiche technique à destination des stagiaires de BEP Carrières sanitaires et sociales, sur les règles de sécurité et d'ergonomie à mettre en oeuvre pour la réfection d'un lit.

2 - Devant le jury :

Vous réalisez la réfection de lit de Mr C.

Au cours de votre intervention, Mr C. fait un malaise avec perte de connaissance, vous le prenez en charge. Vous argumentez votre fiche technique.

(Un membre du jury tiendra le rôle de Mr C.)

Au cours de l'entretien, vous justifierez vos actions en vous appuyant sur les éléments de la situation et en mettant en évidence vos connaissances scientifiques et technologiques.

Vous disposez de:

- 1 h 15 pour la préparation
- 1h 15 pour la réalisation et l'entretien avec le jury.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE DE TRAVAUX PRATIQUES

Rapport établi par Mesdames CORNILLE, DELOMEL, FERRARIS, FONDACCI, HENRY, JANKOWIAK, LEBLANC, LEBRIS, LECAILLON, SAUPIN, SIMZAC, THIRIOT, THOER et Messieurs GUERRESCHI, JOLY, PELLET

1- Résultats :

- Moyenne générale de l'épreuve :	11,22 / 20
- Répartition des notes :	
* notes supérieures ou égales à 15 :	3 soit 7 %
* notes comprises entre 12 et 15 :	16 soit 37,2 %
* notes comprises entre 10 et 12 :	9 soit 21 %
* notes comprises entre 8 et 10 :	7 soit 16,3 %
* notes comprises entre 5 et 8 :	7 soit 16,3 %
* notes inférieures à 5 :	1 soit 2,3 %
- Pourcentage des notes supérieures ou égales à 10 :	65,2 %
- Meilleure note de l'épreuve :	17,50 / 20

2 - OBSERVATIONS GENERALES SUR L'EPREUVE DE TRAVAUX PRATIQUES

TRAVAUX PROFESSIONNELS A

Conseils et éléments de corrigé :

Pendant la préparation :

- analyser le sujet, lire complètement et s'inspirer des annexes
- programmer son temps de préparation
- s'organiser en tenant compte des moyens mis à sa disposition
- programmer son temps d'intervention devant le jury : 1 heure (plus ou moins 10 minutes de présentation et d'organisation, environ 10 minutes d'entretien final)
- personnaliser sa prestation et ne pas s'inspirer des créations des autres candidats

Devant le jury :

- exposer la situation et l'organisation de la séquence demandée en l'argumentant, à savoir :
 - le contenu
 - la durée
 - le mode d'animation
 - le rôle dans la structure
- faire preuve de qualités relationnelles, le candidat est placé dans un jeu de rôle :
 - il contrôle le temps, d'où l'importance de porter une montre
 - il apporte le matériel nécessaire mis à sa disposition
 - dans son rôle d'animateur, il n'apporte pas d'explications au jury
 - dans un lancement d'activité, il s'attache au lancement et à un début de réalisation.

Il est recommandé de s'entraîner à ce jeu de rôle.

Durant la présentation et l'entretien, le candidat doit :

- écouter attentivement les questions afin d'y répondre avec rigueur et pertinence
- montrer les aptitudes à la communication (qualité de l'expression, conviction, argumentation)
- justifier ses choix et ses actions

Le jury a apprécié

- un exposé clair et bien structuré, prenant en compte les différents paramètres du sujet et répondant aux différentes questions posées
- une installation de la ou des zone(s) d'activité facilitant la menée de l'animation
- des consignes claires, précises pour faire réaliser l'activité
- des planifications et des organisations de séances structurées
- une animation vivante, s'adressant à un groupe et répondant aux sollicitations et aux dialogues annoncés par le jury qui jouait le rôle de l'un des membres du groupe
- l'implication réelle du candidat dans la conception et l'organisation du projet général et de ou des activité(s) particulière(s), dont il a la responsabilité d'organiser et d'animer
- une bonne gestion du temps imparti pour l'épreuve
- de bonnes connaissances techniques et technologiques
- une attitude d'écoute et de dialogue

Eléments de corrigé :

SUJET 1

Le jury attendait :

- l'organisation de la matinée et de l'activité dans le temps (2h30) et l'espace prenant en compte l'âge des enfants et le type de structure
- la présentation des réalisations matérielles :
 - d'un cube « aux chansons » terminé, solide et fonctionnel réalisé d'après le modèle fourni.
 - d'une maquette plate à faire découper par les enfants
- l'installation de la zone d'activités pour 6 enfants (activité manuelle et comptine)
- l'animation :
 - le cube « aux chansons »
 - la présentation aux enfants de l'activité
 - des consignes adaptées aux enfants de 5/6 ans
 - une gestion du groupe d'enfants pour faire monter et décorer le cube en s'inspirant des comptines connues des enfants (annexe 2)
 - une comptine avec une présentation claire suivie d'un apprentissage ludique et rapide (rythmique, répétitions, gestes ...)

SUJET 2

Le jury attendait :

- l'organisation des séances d'activité broderie du logement-foyer, d'une heure trente, auprès de 8 personnes intéressées en tenant compte de leurs possibilités et de leurs connaissances du point de croix
- la présentation du coussin brodé terminé avec attache du porte clef, fonctionnel, solide, soigné et esthétique
- l'installation de la zone d'activité pour 8 personnes et le matériel nécessaire dont une loupe pour broder
- l'animation :
 - une présentation de l'activité vivante et attractive
 - des consignes claires pour le point de croix et pour le tracé des lettres inspiré de l'abécédaire le plus simple
 - la gestion du groupe sachant qu'une personne devait être aidée particulièrement (bris de lunettes le matin) et que les 7 autres étaient virtuellement présentes.

SUJET 3

Le jury attendait :

- une organisation chronologique sur 5 à 8 semaines du projet de préparation du spectacle. Cette organisation devait inclure la participation aux ateliers musicaux
- la réalisation d'un masque terminé, fonctionnel, soigné, esthétique et conforme au thème (lion, animal d'aquarium et oiseaux de volière)
- le choix d'un seul thème musical
- l'animation du groupe sur les deux activités demandées : le début d'une réalisation d'un masque par les enfants et l'évolution des enfants sur le thème musical choisi. Le candidat

devait éventuellement interrompre la première activité pour avoir le temps d'animer la seconde.

- Pour l'activité expression corporelle, une réelle évolution des enfants sur la musique et pas seulement une analyse musicale théorique.

SUJET 4

Le jury attendait :

- l'organisation de l'activité « papier découpé et décoré » et / ou « conte » avec une chronologie précise des séances, leur contenu et leur finalité.
- La présentation d'une décoration en papier découpé selon la technique conseillée :
 - s'inspirant du thème « La Chine »
 - réalisé avec un souci de qualité et de précision
- l'animation du groupe avec :
 - l'installation cohérente et en sécurité des 5 enfants, du matériel et des matériaux
 - la présentation de l'activité « découpage décoration » au groupe et de sa finalité avec une proposition de décoration adaptée à l'âge des enfants (6/8ans)
 - la présentation des consignes techniques avec l'utilisation soit de ciseaux (6ans) soit de cutter (8 ans)
 - la prise en charge du groupe
 - la présentation du conte et le récit d'un passage de façon vivante

TRAVAUX PROFESSIONNELS B

Observations générales :

Pour se préparer sérieusement à l'épreuve, d'une manière générale, il convient de :

- s'informer sur les missions, l'organisation et le fonctionnement des structures sanitaires et sociales ;
- faire des stages pour observer les pratiques professionnelles et apprendre les techniques inscrites au programme du concours ;
- s'entraîner à la mise en œuvre des techniques sanitaires en respectant les mêmes critères que les professionnels et en particulier les critères de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'organisation ;
- se former impérativement au secourisme et s'entraîner à faire des démonstrations commentées des gestes de premiers secours pour différents publics ;
- actualiser (ou acquérir pour certains candidats) les connaissances scientifiques et technologiques correspondant au niveau du concours ;
- consulter la bibliographie placée à la fin du rapport, pour situer le niveau de connaissances attendu par le jury ;
- s'informer sur les évolutions et les progrès technologiques dans le secteur sanitaire et social (ex :les appareillages, les aides techniques, aide à la marche, à la mobilisation, les travaux nécessaires à l'accessibilité des logements pour personnes handicapées, les nouveaux protocoles conseillés pour la prévention des escarres ...)

En conclusion, vouloir se présenter au concours sans préparation sérieuse est illusoire.

Pendant les épreuves pratiques, le candidat doit s'attacher à :

- se situer dans le rôle professionnel demandé par le sujet
- analyser le sujet (contexte de l'intervention et environnement matériel)
- s'organiser en tenant des moyens matériels mis à disposition, en s'appropriant les lieux (ne pas hésiter à aménager l'espace) ;
- faire preuve de qualités relationnelles et éducatives devant le jury : lors du jeu de rôle, il est habituel de voir s'installer une complicité entre le jury et le candidat. Par ailleurs, il est judicieux de tenir compte des propos des personnages impliqués dans la situation (rôles tenus par les membres du jury) ;
- gérer le temps imparti
- prévoir une tenue professionnelle adaptée au milieu sanitaire.

Pendant l'entretien, il est vivement recommandé aux candidats :

- d'écouter attentivement les questions afin d'y répondre avec rigueur et pertinence ;
- de montrer des aptitudes à la communication (qualité de l'expression, écoute) ;
- de prendre le temps de la réflexion pour éviter les confusions et les approximations ;
- d'illustrer les réponses par des exemples pertinents liés à l'environnement sanitaire et social ;
- de rester objectif dans l'évaluation de ses propres limites : par exemple, il est plus judicieux de reconnaître une lacune que de proposer des réponses erronées ;
- de considérer les questions du jury comme une opportunité supplémentaire de valoriser ses compétences et de se mettre en situation de réussite.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE SUR DOSSIER

Rapport établi par Mesdames CATROS, CHALARD, HAUCHE, GOMBEAU, GROLLEMUND, GROSJEAN, MAILLET, MERINOS, TAMINE, VERDIER.

1- Résultats :

- Moyenne générale de l'épreuve : 10,01 / 20

- Répartition des notes :

* notes supérieures ou égales à 15 : 8 soit 18,6 %

* notes comprises entre 12 et 15: 10 soit 23,2 %

* notes comprises entre 10 et 12 : 5 soit 11,6

%

* notes comprises entre 8 et 10 : 8 soit 18,6 %

* notes comprises entre 5 et 8 : 4 soit 9,3 %

* notes inférieures à 5 : 8 soit 18,6 %

- Pourcentage des notes supérieures ou égales à 10 : 53,4 %

- Meilleure note de l'épreuve : 18 / 20

2 - Observations du jury :

Les conseils donnés les années précédentes ont dans l'ensemble été suivis. Cependant, quelques candidats n'ont toujours pas compris le sens de l'épreuve et n'ont pas pris connaissance de sa définition.

2 - 1 - Observations sur le dossier :

Sur la forme :

Dans l'ensemble, la présentation des dossiers respecte le nombre des 50 pages réglementaires interligne 2, polices 11 ou 12 (annexes comprises et toutes les pages numérotées) avec deux parties distinctes. Cependant, quelques rares dossiers sont encore incomplets, une des deux parties obligatoires étant absente.

Le jury a apprécié dans les dossiers :

- un titre explicite, concis et représentatif du contenu du dossier
- un sommaire
- des chapitres clairement indiqués et paginés
- un texte rédigé correctement avec une ponctuation et sans faute d'orthographe
- des références précises des sources documentaires utilisées, y compris celles des documents téléchargés sur internet ; des documents scannés sont possibles à condition qu'ils soient lisibles
- la qualité graphique des documents présentés
- des annexes, en nombre raisonnable, numérotées et séparées du texte principal
- des repères précis des annexes dans le corps du texte.

Sur le fond :

Majoritairement, les thèmes des dossiers s'inscrivaient dans la définition de l'épreuve. cependant, dans quelques dossiers, la partie technique comportait une étude livresque ne s'appuyant pas sur une prise en compte du terrain ou se limitant à une simple étude de cas présentée trop superficiellement. Il est indispensable de développer, à un niveau universitaire, les concepts scientifiques abordés.

Il est rappelé que les applications pédagogiques peuvent être présentées dans toutes les disciplines et niveaux abordés par le PLP STMS.

L'application pédagogique a été presque exclusivement dédiée aux enseignements professionnels de biologie ou de sciences médico-sociales, une application pédagogique en techniques professionnelles peut également être faite.

Le jury a apprécié :

- l'approche scientifique et/ou technique du sujet proposé
- des documents pertinents issus du milieu professionnel et correctement analysés
- des annexes bien sélectionnées, titrées, utiles à l'analyse conduite dans le dossier
- une liaison évidente et réaliste entre la partie technique et la partie pédagogique
- une situation temporelle de la séquence dans le cycle de formation
- une réflexion et une démarche pédagogique cohérentes (formulation en termes d'objectifs pédagogiques adaptés aux enseignements dispensés en BEP Carrières sanitaires et sociales, Mention complémentaire Aide à domicile, CAP Petite enfance, Diplôme professionnel d'aide soignant, diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- une articulation des savoirs et des savoir - faire dans la mise en œuvre des séquences pédagogiques de la formation considérée
- des stratégies pédagogiques pour l'élaboration de la trace écrite et pour l'évaluation (les textes "à trous" sont à éviter).
- des références récentes et de qualité (la quantité ne traduit pas toujours des connaissances étendues, mais plutôt l'absence de sens critique ; les documents issus d'internet sont à choisir avec un soin particulier).

2 - 2 Observations sur l'exposé et sur l'entretien

2 - 2 - 1 L'exposé

Le jury a apprécié :

- une présentation structurée et dynamique de l'exposé, ne reprenant par mot pour mot le sommaire du dossier
- le recul pris par rapport au dossier (valorisation du contenu, analyse critique des expériences pédagogiques éventuelles...)
- l'utilisation pertinente de la documentation présentée dans le dossier
- la motivation du candidat, ses aptitudes relationnelles et intellectuelles
- la maîtrise du temps imparti

2 - 2 - 2 L'entretien

Au cours de l'entretien, le jury pose des questions pour :

- approfondir les connaissances abordées par le candidat dans son dossier
- demander des justifications des solutions adoptées
- faire préciser la démarche pédagogique
- apprécier les connaissances du candidat sur la finalité des disciplines et sur la filière.

3 - Critères d'évaluation :

Le jury a pris en compte :

- le niveau scientifique et technique des connaissances par rapport aux exigences de recrutement du concours
- la méthodologie utilisée par le candidat et son implication dans la réalisation du dossier
- la qualité de l'exploitation pédagogique à divers niveaux de formation correspondant aux compétences d'un professeur PLP STMS.
- la cohérence entre le thème choisi et les objectifs de la séquence pédagogique
- la connaissance des disciplines et des diplômes (les référentiels sont disponibles dans les CRDP, CDDP et sur internet)
- la prise en compte de la formation professionnelle (liaison des savoirs associés et des savoir-faire dans les séquences de formation présentées)
- l'intérêt porté à l'élève et à son environnement
- la connaissance des secteurs d'emplois sanitaires et sociaux
- la qualité de l'expression (écrite et orale) et plus généralement l'aptitude à la communication
- les qualités d'écoute, la maîtrise de soi et la capacité à prendre en compte une autre problématique
- l'attitude (présence et maintien) adéquate et une tenue vestimentaire appropriée à la fois à la situation de concours et également au face à face pédagogique
- la prise en considération de l'évolution des diplômes et métiers du secteur sanitaire et social.

4 - Conseils aux candidats :

Il est indispensable de :

- prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur dossier du CAPLP/STMS
- s'informer sur les rôles et missions du professeur en insistant sur la spécificité du PLP STMS.
- traiter une véritable étude technique :
 - s'appuyant sur un sujet posant question dans le secteur professionnel
 - mettant en évidence une réflexion personnelle
 - présentant et analysant une documentation spécifique de bon niveau et qui ne soit pas un rapport de stage
- proposer une transposition didactique (le thème retenu doit être transposable aux enseignements relevant de la compétence d'un PLP STMS)
- présenter, dans la partie pédagogique, une séquence d'enseignement détaillée (objectifs, démarche prévue, activités du professeur, activités des élèves, documents utilisés, consignes de travail, apports de connaissances, compétences développées, élaboration de la trace écrite, documents-supports de l'évaluation)

- maîtriser le vocabulaire utilisé
- mener un exposé oral qui ne doit pas être la simple redite du dossier déjà lu par le jury, il est nécessaire d'apporter des éclairages nouveaux et actualisés, une réflexion pédagogique.

Remarques :

La partie technique du dossier doit prendre appui sur une situation professionnelle empruntée au secteur sanitaire ou social. Les candidats, sans expérience professionnelle, doivent solliciter des stages dans différentes structures ; cependant la rédaction du dossier ne doit pas être un rapport de stage.

A la fin de l'épreuve, les dossiers sont rendus aux candidats.

CONCLUSION GENERALE

Le nombre de candidats inscrits à la session 2004 a légèrement diminué pour le concours public mais le nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité est stable. L'absentéisme demeure toujours important (presque 50 %).

L'absentéisme aux épreuves d'admission est assez sensible en raison probablement de la double admissibilité (CAPET et CAPLP).

Les postes mis au concours ont été pourvus pour le CAPLP (25 postes) ainsi que pour le CAFEP (4 postes)

L'épreuve de Sciences médico-sociales a été aussi faible qu'à la session 2003 (moyenne 3,62/20) et 80% des candidats ont une note inférieure à 5/20.

Cette épreuve évalue les connaissances sur les deux champs disciplinaires qui fondent les enseignements qui relèvent de la responsabilité des PLP STMS dans les formations sanitaires et sociales en lycées professionnels :

- les sciences médico-sociales impliquant une mise à jour et une culture juridique, sociologique, économique...
- les sciences biologiques nécessitant des connaissances bien structurées en biologie humaine et en physiopathologie.

Trop de candidats négligent cette double exigence et en fonction de leur formation antérieure, il leur appartient d'acquérir les connaissances complémentaires.

L'épreuve de projet d'organisation obtient des résultats relativement plus satisfaisant même si le fonctionnement des structures n'est pas toujours appréhendé de façon réaliste.

Les épreuves d'admission sont assez contrastées mais l'épreuve d'action sanitaire et sociale a été mieux réussie peut être en raison des sujets très classiques.

D'une manière générale, de nombreux candidats ont beaucoup de difficultés à gérer le temps durant une épreuve (écrite ou orale), à exploiter véritablement des documents fournis et manifestent une maîtrise insuffisante de l'analyse d'un sujet ou d'un texte donné. Les méthodes d'analyse d'un sujet méritent d'être travaillées ainsi que la gestion du temps durant un écrit ou une préparation d'oral.

L'ensemble des épreuves couvre des domaines de connaissances qui seront le support du professeur de lycée professionnelle en STMS. Leur maîtrise est donc une exigence du concours ; elle implique aussi un recul et une maturité dans l'analyse des enjeux qui dépassent le seul cadre scolaire. Les candidats doivent montrer qu'ils savent situer leur réflexion dans l'actualité sociale sans ignorer les aspects historiques, politiques, économiques... .

Les candidats doivent avoir le souci de démontrer leurs qualités de communication, leur conviction en particulier dans les épreuves orales. Les échanges avec le jury permettent de tester la capacité à argumenter mais aussi à entrer dans d'autres logiques. L'ensemble des épreuves cherche à évaluer les compétences attendues d'un futur enseignant.

Les candidats doivent se reporter aux définitions d'épreuves et aux programmes joints en annexe. La bibliographie jointe en annexe est destinée à orienter les candidats vers des ouvrages de référence. Elle ne saurait être limitative.

Le jury tient à remercier Madame le Proviseur du lycée Marcel Cachin de Saint-Ouen ainsi que toute son équipe pour l'accueil et l'aide efficace qui lui a été apporté tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

**ENSEIGNEMENTS ASSURES PAR LES PROFESSEURS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES
DE LYCEE PROFESSIONNEL**

Les professeurs de Sciences et techniques médico-sociales de lycée professionnel enseignent, dans l'état actuel des diplômes existants ou renouvelés, en sections de BEP Carrières sanitaires et sociales, de CAP Petite enfance, en Mention complémentaire Aide à domicile, éventuellement en sections préparatoires au diplôme professionnel d'aides soignants (1), d'auxiliaires de puériculture (1), au diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale.

Les enseignements qu'ils assurent sont :

- les techniques professionnelles sanitaires et sociales (soins d'hygiène et de confort, aide aux activités motrices, prévention et sécurité, animation, acquisition et développement de l'autonomie),
- les techniques de décontamination, de désinfection et de stérilisation, appliquées au secteur sanitaire.
- les enseignements théoriques liés à ces techniques :
 - * les sciences médico-sociales
 - * la biologie humaine qui intègre l'hygiène, la prévention et des éléments de physiopathologie
 - * la microbiologie générale et appliquée (2)
 - * l'ergonomie, l'organisation et la qualité de service
 - * la technologie des produits et des équipements se rapportant aux techniques.

(1) s'ils possèdent les titres (D.E d'infirmier ou D.E de puéricultrice) et l'expérience professionnelle requise par la réglementation.

(2) cet enseignement est associé aux techniques de décontamination, de désinfection et de stérilisation.

BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit d'une bibliographie indicative et non exhaustive. Parfois redondante sur certains thèmes, elle peut cependant apporter des éclairages différents. Il sera néanmoins nécessaire d'effectuer un choix. Certains ouvrages sont d'un niveau universitaire, d'autres sont d'un niveau plus simple et peuvent parfois permettre une première approche du sujet.

Pour les sciences médico-sociales, les candidats pourront également se documenter au Réseau National Ressources en Sciences et Techniques Médico-Sociales (RNRSMS)

(Lycée Jean Jaurès - 280 avenue Jean Jaurès,
92290 CHATENAY MALABRY -tél.: 01 40 83 40 53-

Adresse électronique du RNRSMS @ac-versailles.fr site : <http://www.ac-créteil.fr/sms>)

LEGISLATION ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Droit de la Sécurité sociale JJ. DUPEYROUX - Précis - Ed. DALLOZ

Droit de la Santé publique J. MOREAU D. TRUCHET - Mémento - Ed. DALLOZ

L'Aide sociale aujourd'hui, après la décentralisation, A. THEVENET - Ed ESF

Action et aide sociale E. ALFANDARI - Précis - Ed. DALLOZ

Les institutions et organismes sociaux VERDIER - Ed ESF

Santé publique DION, G.BRUCKER, D. FASSIN - Ed Ellipses

Manuel de santé publique LEVY, CAZABAN, DUFFOUR, JOURDAN - Ed MASSON

Les institutions sanitaires et sociales D.CECCALDI (manuel) - Ed. FOUCHER

L'organisation de la santé et de l'action sociale D. MOULINOT - D. ROGEAUX (manuel) - Ed. FOUCHER

Droit constitutionnel et institutions politiques B. JEANNEAU - Ed. DALLOZ

Droit administratif RIVERO - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail G. LYON-CAEN, J. PELISSIER - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail, RIVERO, J. SAVATRIER - Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, 3. CARBONNIER - la famille- Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, DUPONT DELESTRAINT - Ed. DALLOZ Capacité en droit

Choisir toujours les éditions les plus récentes et ajouter des revues.

BIOLOGIE

Manuel d'anatomie et de physiologie, S. H. NGUYEN - Institut de formation en soins infirmiers. Ed. LAMARRE

Anatomie et physiologie humaine, E. MARIEB - Ed. DE BOECK Université

Précis d'anatomie et de physiologie (texte et atlas), M. LACOMBE - Ed. LAMARRE

Précis de physiologie, A. CALAS, J.F. PERRIN, C. PLAS, P. VANNESTE - Ed. DOIN

Biologie humaine, J. FIGARELLA, M. ACHARD, N. PIERRE, P. BOURGOGNE - Ed. LANORE

Microbiologie, PRESCOTT, MORLEY, KLEIN, - Ed. DE BOECK Université

Cours de microbiologie générale A. MEYER, H. LECLERC, J. DEIANA, - Ed. DOIN

SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Pharmacie, J. CHALEON - Ed. MALOINE

Communication et réseaux de communication, R. MUCCHIELLI - Ed. ESF

Les bases de la communication humaine, MYERS - Ed. MAC GRAW HILL
Comment la parole vient aux enfants, BOYSSOU, BARDIES - Ed. Odile JACOB
Les crèches, F. DAVIDSON, P. MAGUIN - collection la vie de l'enfant - Ed. ESF
La commune et l'enfant, M.P. BELHOMME, N. GROS VERHEYDE, E. STROESSER, A. VANDENBROUCK - Les guides de l'action locale - Ed. FOUCHER
Elever un enfant handicapé, C. Délia CONTRADE - Ed ESF
Le vieillissement, R. LADISLAS - collection "La croisée des sciences" - Ed. CNRS - BELIN
Vieillesse et gérontologie : les bases physiologiques P.S. TIMIRAS, - Presses de l'université Ed MALOINE
Dossiers documentaires (adolescence, drogues et toxicomanies, le médicament ...) Ed. INSERM - NATHAN
Actualité et dossier en santé publique, trimestriel, (soins palliatifs et accompagnement, maladies et risques émergents, la santé des jeunes, santé et environnement,) - Documentation Française

TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES - ANIMATION

Médecine et soins infirmiers, A.SCHAFFER, N. MENCHE - Ed MALOINE
L'observation Aide soignante, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON
Fiches de soins T1 - les règles d'OR de l'aide soignant, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON
La toilette dévoilée M.A. DELOMEL, Ed. Seli Arslan
La personne âgée, rôle de l'aide soignant, BEAULIEU - Ed. MASSON
Préparation au CAFAD, J. GASSIER, C.MOREL HAZIZA - Ed. MASSON
Personnes âgées : une approche globale de soins par besoins, L. BERGER, D. MAILLOUX, POIRIER, collection Sciences Infirmières - Ed. MALOINE
Techniques de manutention, M. AUTISSIER - Ed. LAMARRE
Pratiques de l'ergonomie à l'hôpital, R.VILLATTE, C.GADBOIS, - INTEREDITIONS
Pratiquer... animation pour les personnes âgées, S. et J. CHOQUE - Ed. LAMARRE
La personne âgée n'existe pas, J. MESSY - Petite bibliothèque PAYOT
Enseigner la relation d'aide, CHALIFOUR - Ed. LAMARRE
Nouveaux cahiers de l'infirmière (N°5 Hygiène, ...) - Ed. MASSON
Hygiène et prévention des infections nosocomiales, M. GODART - Ed. MASSON
Guide de l'auxiliaire de puériculture, GASSIER, GEORGIN - Ed. MASSON
Fiches de jeux - Ed. FRANCA
Animation - collection de 0 à 7 ans -Ed. FLEURUS
L'animation de groupes de culture et de loisirs, E. LIMBOS - Ed ESF
L'animation (mensuel pratique de l'animation éducative, sociale, sportive et culturelle).

DEFINITION DES EPREUVES
CAPLP CONCOURS EXTERNE
SECTION SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES
(BOEN spécial n° 5 du 21 octobre 1993)

Epreuves d'admissibilité

1. SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Il s'agit d'une épreuve de sciences médico-sociales et de sciences biologiques et médicales.

Le sujet comportera une ou plusieurs questions liées ou indépendantes. Il pourra être fait appel à l'utilisation de documents.

L'épreuve a pour but de vérifier que les candidats maîtrisent bien les connaissances scientifiques fondamentales en sciences médico-sociales, en biologie humaine, biochimie, microbiologie générale et appliquée, immunologie, physiopathologie, hygiène et secourisme et qu'il est capable de les structurer et de les exploiter.

Elle devra permettre d'apprécier :

- le niveau et l'actualité des connaissances.
- l'aptitude à la réflexion et au raisonnement scientifique
- la clarté et la rigueur de l'expression écrite et de la composition.

2. PROJET D'ORGANISATION OU ETUDE DE CAS

Dans cette épreuve, il sera demandé au candidat d'appliquer ses connaissances et son expérience :

- soit à l'établissement d'un projet d'organisation en vue d'une action dans une situation donnée.
- soit à l'étude d'un cas particulier.

L'épreuve devra permettre de juger de l'aptitude du candidat à apprécier une situation ou à analyser un cas et à prévoir ou engager un travail avec une méthode appropriée.

L'épreuve pourra s'appuyer sur l'étude de un ou plusieurs documents techniques.

Epreuves d'admission

1. ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'épreuve, précédée d'un temps de préparation de trois heures, comportera un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Au cours de l'exposé, le candidat devra mettre en œuvre ses connaissances sur l'histoire de l'action sanitaire et sociale, sur les institutions et les équipements sanitaires et sociaux, sur les institutions judiciaires, sur les incidences économiques de l'action sanitaire et sociale, sur les milieux de vie et de travail des secteurs médicaux et sociaux.

Des documents ainsi que du matériel didactique seront mis à la disposition du candidat.

L'épreuve devra permettre d'apprécier :

- la maîtrise des concepts fondamentaux.
- les capacités de réflexion, d'organisation des connaissances et d'exploitation d'une documentation dans le temps imparti.
- les qualités de rigueur de l'expression ainsi que l'aptitude à exposer avec clarté, à ordonner et à mettre en valeur les points essentiels du sujet traité.
- l'aptitude à la communication.

2. TRAVAUX PRATIQUES

L'épreuve portera sur les techniques d'aide à l'utilisateur, les techniques d'hygiène et de secourisme, les techniques socio-éducatives et d'animation mises en œuvre dans les structures d'accueil à caractère sanitaire et/ou social et/ou socio-éducatif des personnes semi-autonomes ou non autonomes.

A partir d'un dossier technique ou de documents techniques fournis au candidat, il sera demandé :

- une analyse des données et documents fournis.
- l'organisation et l'exécution de travaux professionnels.

L'épreuve devra permettre d'évaluer :

- le niveau des connaissances technologiques
- la maîtrise et la conduite rigoureuse des techniques mises en œuvre
- les qualités d'analyse, de réflexion et d'organisation.

3. EPREUVE SUR DOSSIER

L'épreuve a pour but :

- d'apprécier, pour la discipline ou la spécialité, la connaissance que le candidat a de l'évolution de celle-ci, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de sa situation vis à vis des autres disciplines.
- de vérifier les aptitudes à la relation, à la communication et à l'expression orale.

L'épreuve permet de valoriser les expériences et/ ou les réflexions du candidat sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliqués à la discipline.

L'épreuve prend appui sur un dossier réalisé par le candidat à partir d'une situation empruntée à l'entreprise ou à partir de son expérience professionnelle. Le dossier est constitué d'une ou plusieurs études techniques assorties d'une réflexion sur les conditions de leur exploitation à divers niveaux des formations technologiques et professionnelles.

Déroulement de l'épreuve :

Dans le temps de la préparation, le candidat peut utiliser quinze minutes pour préparer l'environnement matériel de son exposé à partir du dossier qu'il a élaboré.

Exposé.

Il doit mettre en évidence :

- les raisons qui ont présidé au choix du thème.
- la documentation technique rassemblée.
- le travail personnel réalisé (en particulier dans le cas d'un travail d'entreprise, le travail personnel du candidat doit être repéré clairement dans le dossier).
- les objectifs pédagogiques choisis.
- la structure de la séquence choisie, en explicitant en particulier le travail demandé aux élèves et les connaissances nouvelles apportées, ainsi que leur évaluation.

Le candidat expose sans être interrompu par le jury le résultat de ses travaux.

Il peut disposer pour cet exposé d'un environnement audiovisuel et informatique.

Entretien.

Le jury, au cours de l'entretien, pose des questions destinées à :

- approfondir certains points du projet.
- demander la justification des solutions adoptées.
- faire préciser les exploitations pédagogiques possibles.

Modalités d'organisation

Les dossiers préparés par les candidats doivent être adressés au secrétariat du jury dès réception de la convocation aux épreuves d'admission.

Le dossier ne doit pas dépasser cinquante pages (texte dactylographié et annexes comprises).

PROGRAMME PERMANENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DU CAPLP
Section sciences et techniques médico-sociales
(Note du 3-5-2002)

Sciences biologiques et médicales

1 - Biochimie et biologie moléculaire

- 1.1 Composition de la matière vivante.
- 1.2 Structure des biomolécules : protides, glucides, lipides, acides nucléiques.
- 1.3 Fonction des protéines : rôle structural, rôle catalytique, rôle immunitaire.
- 1.4 Éléments de bio-énergétique : oxydations cellulaires et production d'énergie, couplages énergétiques.
- 1.5 Bilans chimiques et énergétiques des principales voies métaboliques.
- 1.6 Génétique moléculaire
 - réplication de l'ADN.
 - transcription de l'ADN.
 - traduction protéique ; code génétique.
 - organisation du génome chez les procaryotes et les eucaryotes.

2 - Biologie humaine et physiopathologie

2.1 Biologie cellulaire

- structure et ultra structure cellulaires.
- rôle des organites cellulaires.
- le cycle cellulaire et sa régulation.
- l'organisation tissulaire et les principaux types de tissus.
- les dérèglements du fonctionnement de la cellule : les cancers.

2.2 Fonctions de nutrition

2.2.1 Milieu intérieur et sang : compositions et rôles

2.2.2 Cœur et circulation sanguine

- cœur : anatomie et histologie, automatisme cardiaque, révolution cardiaque, contrôle de l'activité du cœur.
- circulation dans les vaisseaux ; pression artérielle.
- maladies cardio-vasculaires : athérosclérose, infarctus du myocarde.
- prévention des maladies cardio-vasculaires.

2.2.3 Digestion et absorption intestinale

- organisation générale de l'appareil digestif.
- sécrétions digestives : rôles.
- motricité et transit.
- absorption intestinale et transport des nutriments.

2.2.4 Respiration

- organisation générale de l'appareil respiratoire.
- transport des gaz respiratoires par le sang.
- échanges gazeux pulmonaires et tissulaires.
- prévention des affections respiratoires.

2.2.5 Physiologie rénale

- organisation générale de l'appareil urinaire.
- anatomie et histologie du néphron.
- formation de l'urine.
- régulation de la composition et du volume des liquides extracellulaires.
- incontinence urinaire.

2.3 Fonctions de relation et d'information

2.3.1 L'appareil locomoteur

- le squelette : organisation générale.
- les muscles squelettiques : structure, ultra-structure et propriétés des fibres musculaires striées et des muscles squelettiques.
- la contraction musculaire.
- processus traumatiques et dégénératifs de l'appareil locomoteur.
- adaptation des gestes et des postures.

2.3.2 Système nerveux cérébro-spinal

- le tissu nerveux : structure, ultra-structure et propriétés du neurone et du nerf.
- transmission synaptique neuro-neuronique et neuro-musculaire.
- moelle et activité réflexe : tonus musculaire.

- fonctions sensorielles : vision, audition.
- fonctions motrices : motricité pyramidale et extra-pyramidale.
- hygiène du système nerveux.
- maladies neuro-dégénératives.

2.3.3 Système nerveux végétatif

- système nerveux végétatif afférent et efférent.
- médullosurrénales.
- réflexes végétatifs.

2.3.4 Système endocrinien

- mode d'action des hormones
- pancréas endocrine et régulation du métabolisme des glucides et des lipides ; diabète pancréatique.
- complexe hypothalamo- hypophysaire.

2.4 Maintien de l'intégrité de l'organisme : mécanisme de l'homéostasie

- rôle intégrateur du foie dans l'organisme.
- régulation de la glycémie.
- thermorégulation.

2.5 Transmission de la vie

2.5.1 Organisation de l'appareil génital.

2.5.2 Gamétogenèse.

2.5.3 Déterminisme neuro-hormonal de la physiologie sexuelle.

2.5.4 Fécondation.

2.5.5 Maîtrise de la reproduction.

2.5.6 Gestation et surveillance de la grossesse.

2.5.7 Éléments de génétique :

- hérédité autosomique et hérédité liée au sexe.
- aberrations chromosomiques et anomalies géniques.

2.5.8 Physiologie et pathologie néonatales

- caractéristiques anatomiques et physiologiques du nouveau-né.
- pathologies néo-natales : prévention.

3 - Immunologie

3.1 Tissus et cellules de l'immunité.

3.2 Immunité non spécifique

- barrières cutanéomuqueuses, flore commensale.
- la réaction inflammatoire et la phagocytose.
- le complément.
- cytokines et cellules cytotoxiques non spécifiques.

3.3 Immunité spécifique

3.3.1 Immunité humorale

- les antigènes.
- les anticorps : diverses classes d'immunoglobulines solubles et membranaires ; rôle des anticorps ; origine des anticorps.
- la réaction antigène-anticorps : caractéristiques, principaux types.

3.3.2 Immunité à médiation cellulaire

- lymphocytes T
- cellules présentant l'antigène.
- médiateurs chimiques : cytokines et lymphokines.
- mode d'action des lymphocytes T cytotoxiques et des lymphocytes T auxiliaires.

3.3.3 Dysfonctionnements du système immunitaire

- les réactions d'hypersensibilité.
- les déficits immunitaires.

3.3.4 Applications médicales

- vaccination et sérothérapie.
- greffes et transplantation d'organes.

4 - Microbiologie générale et appliquée

4.1 Morphologie, structure, ultra-structure de la cellule bactérienne.

4.2 Physiologie bactérienne : nutrition et croissance, types respiratoires, sporulation.

4.3 Pouvoir pathogène des bactéries : virulence, toxines

4.4 Agents anti-microbiens

- agents physiques
- agents chimiques : désinfectants et antiseptiques, antibiotiques
- 4.5 Éléments de virologie
 - structure et classification des virus
 - infection virale
- 4.6 Les maladies infectieuses et leur prévention
 - 4.6.1 Définition, épidémiologie, principales phases d'une maladie infectieuse
 - 4.6.2 Méthodes et moyens de diagnostic
 - 4.6.3 Prophylaxie générale : action au niveau des réserves d'agents pathogènes ; action au niveau des vecteurs de contamination, action au niveau de l'hôte réceptif.
 - 4.6.4 Prophylaxie en milieu hospitalier : asepsie et antiseptie, désinfection, décontamination, stérilisation.

Sciences médico-sociales

1 - Les institutions politiques, administratives et judiciaires

- Les institutions politiques : constitution de 1958, organisation des pouvoirs publics.
- L'organisation administrative :
 - . centralisation, déconcentration, décentralisation ;
 - . la région ;
 - . le département ;
 - . la commune ;
- Les institutions judiciaires.

2 - Environnement rural et urbain

- Données démographiques, sociologiques.
- Évolution, incidences sociales et politiques de la ville.

3 - Enfance et famille

- Données démographiques,
- Sociologie de la famille : structure, fonctions, évolution.
- Droit de l'enfance et de la famille : mariage, divorce, filiation, autorité parentale, adoption...

4 - Travail et emploi

- L'emploi : structure sociologique, actions et mesures en faveur de l'emploi.
- Le travail : contrat de travail, conventions collectives, santé et sécurité des travailleurs.

5 - La santé

- Notion de santé, éducation sanitaire, promotion de la santé et déterminants de l'état de santé des populations.
- Indicateurs de santé et état sanitaire de la France.
- Les altérations de la santé :
 - . la maladie : aspects psychologiques, sociologiques et économiques, différents critères de classification ;
 - . l'accident : aspects psychologiques, sociologiques et économiques, différents types, causes.
- Le système de santé en France :
 - . organisation des professions de santé, déontologie et éthique médicale, responsabilité médicale ;
 - . les structures administratives ;
 - . les équipements sanitaires ;
 - . la politique de santé : planification sanitaire, prévention générale et spécifique (maladies à incidence sociale, accidents, handicaps) ;
 - . Économie de la santé : dépenses de santé, facteurs de consommation, maîtrise des dépenses de santé.

6 - Spécificité de certaines catégories de population et réponses institutionnelles

6.1 Caractéristiques des catégories de population

- L'enfant :
 - . développement psychomoteur, intellectuel, affectif, social ;
 - . problèmes médico-sociaux (prématurité, troubles du comportement, éléments de pathologie, maltraitance).
- L'adolescent :
 - . caractéristiques physiologiques et psychologiques ;
 - . conduites à risque (MST, toxicomanies licites et illicites, suicide, délinquance, violence, échec scolaire...).
- La femme enceinte :
 - . caractéristiques physiologiques et psychologiques de la femme enceinte, accouchement sous X ;
 - . hygiène et surveillance ;
 - . maîtrise de la reproduction, interruption volontaire de grossesse, procréation médicalement assistée.
- La personne âgée :

- . données démographiques, autonomie ;
- . le vieillissement : caractéristiques, facteurs de longévité, incidences économiques et sociales.
- Les personnes handicapées :
 - . différents types et causes ; .
 - . aspects psychologiques et sociologiques.
- Les exclus :
 - . caractéristiques et facteurs d'exclusion.
- 6.2 Réponses institutionnelles
- 6.2.1 Réponses institutionnelles générales.
 - Les services sociaux, les centres sociaux, les structures associatives.
- 6.2.2 Réponses institutionnelles spécifiques : prévention, prise en charge sociale et médico-sociale.
 - L'enfant, l'adolescent, la famille :
 - . établissements et services assurant l'accueil et la garde de l'enfant ;
 - . le service de protection maternelle et infantile ;
 - . le service d'aide sociale à l'enfance ;
 - . la protection de l'enfance en danger ;
 - . les prestations familiales ;
 - . l'institution scolaire ;
 - . le service de promotion de la santé en faveur des élèves ;
 - . le centre de planification et d'éducation familiale.
 - La personne âgée :
 - . les structures destinées aux personnes âgées (d'hébergement et de maintien à domicile) ;
 - . les revenus.
 - Les personnes handicapées :
 - . prévention des handicaps : primaire, secondaire et tertiaire ;
 - . insertion et intégration ;
 - . les structures de prise en charge ;
 - . les structures pour adultes handicapés ;
 - . les structures pour enfants handicapés ;
 - . les revenus et prestations sociales.
 - Les exclus :
 - . prévention, politique de lutte contre l'exclusion.

7 - L'action sociale

7.1 Les systèmes de protection sociale

- Systèmes de protection sociale français :
 - . la sécurité sociale ;
 - . l'aide sociale ;
 - . la mutualité ;
 - . l'assurance ;
 - . l'indemnisation du chômage.
- Systèmes de protection sociale européens.

7.2 Politique d'action sociale

- Actions sociales de l'État et des collectivités territoriales.
- Actions sociales du secteur associatif.

Technologie et ergonomie

1 - Techniques de soins, d'hygiène corporelle et de confort (nourrisson, jeune enfant, personne âgée et personne handicapée) : habillage, change, toilette, installation, aide au déplacement, prise des repas.

2 - Techniques de prévention, de sécurité et de secourisme

Conduite à tenir en cas de :

- plaie ;
- brûlure ;
- chute ;
- hémorragie ;
- introduction de corps étrangers, absorption de produits toxiques ;
- hypothermie, hyperthermie ;
- malaises ;
- altération des fonctions vitales.

3- Techniques éducatives et d'animation

- fabrication d'éléments supports d'activités socio-éducatives et de loisirs
- techniques de jeux et de loisirs :
 - . jeux individuels, jeux de groupe ;
 - . récits, contes ;
 - . commentaires de vidéos, de films ;
 - . chants, expression musicale, expression corporelle ;
 - . activités manuelles ;
 - . activités extérieures.
- techniques d'animation :
 - . élaboration de projets d'activités ;
 - . modes d'animation ;
 - . conduite de débats.

4 - Réglementation régissant les établissements d'accueil

5 - Compétence des personnels

6 - Ergonomie

La présente note abroge et remplace à compter de la session 2003 des concours, le programme de la section sciences et techniques médico-sociales, qui était défini par la note du 3 septembre 1991, publiée au B.O. spécial n° 8 du 12 septembre 1991 (p.125 à 128) pour le concours externe, et par la note du 2 septembre 1991, publiée au B.O. spécial n° 8 du 12 septembre 1991 (p. 145 à 148) pour le concours interne.

INFORMATIONS PRATIQUES

Une brochure destinée **aux concours de recrutements des personnels enseignants** est éditée chaque année par le ministère de l'Éducation nationale.

Elle est disponible début septembre :

dans les rectorats d'académie ;

dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ;

dans les services communs d'information et d'orientation des universités (SCUIO) ;

à la direction des personnels enseignants :

32-34, rue de Châteaudun - 75436 Paris CEDEX 09.

Cette brochure succincte rappelle les conditions requises pour vous inscrire au concours et donne des conseils pratiques :

- Où et comment vous inscrire ?
- Comment se préparer au concours ?
- Que se passe-t-il après la réussite aux épreuves ?
- La carrière, les rémunérations...

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter le Système d'information et d'aide aux concours SIAC sur Internet

<http://www.education.gouv.fr/siac>

SIAC est un site dédié aux concours de recrutement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (second degré) et de professeurs des écoles (premier degré).

Il regroupe les informations utiles pour répondre à vos questions :

- Les textes officiels publiés au BO (programmes annuels, notes de service...) ;
- Les postes offerts dès leur publication au journal officiel ;
- Des informations pratiques relatives à certains concours ;
- Un guide qui présente le déroulement des concours, les conditions d'inscription, les statistiques de la session précédente, la nature des épreuves, les nouveautés réglementaires ;
- Où vous préparer aux concours ?
- Comment vous procurez les rapports de jury ?
- Comment obtenir les photocopies de vos copies ?
- En cas de réussite au concours comment serez-vous affecté en qualité de stagiaire ;
- Un vagemestre pour répondre à vos questions.

SIAC vous permet également, pendant la période d'ouverture des serveurs, de procéder à votre inscription au concours de votre choix.